

## SESSION D'AURAY

275

de nos danses bretonnes, il faut avoir entendu MATHURIN-L'AVEUGLE de Quimperlé, et son magique hautbois, dont les échos de l'Isole et de l'Ellé répétaient les gais accents; échos bien chers, (je crois pouvoir l'affirmer) au digne héritier des bardes qui dirige actuellement nos travaux !... Le petit hautbois breton, appelé *Bombarde*, est toujours accompagné par le biniou, qui joue, à l'octave au-dessous, le même air, en le brodant de ses naïves *floritures*, avec une basse ou bourdonnement continu.

Le fameux air de *Ann-hini-gouz*, est, je crois, le plus ancien, le plus simple et surtout le plus national des airs de gavotte. Cependant Mathurin-l'Aveugle lui préférerait des motifs plus gais, plus nouveaux, souvent de sa composition.

Après la gavotte vient le *bal*, dont la mesure est à 6/8, on le danse quelquefois sur cet air vulgaire et moqueur des petites villes de la Basse-Cornouaille:

« C'est un *pétra* que je tiens, que je mène,  
 « C'est un *pétra* que je tiens par le bras.  
 « Danseras-tu, *Bara-Ségal* ?  
 « Danseras-tu, *fichu Pétra* ? »

Cet air fut sans doute composé par des artisans qui voulaient rire aux dépens de nos bons paysans dont ils avaient adopté les danses dans la plupart des villes de Basse-Bretagne.

Le bal s'exécute moitié en marchant, moitié en sautant. Le plan général de cette danse est circulaire. Ici, les couples divisés, se suivent processionnellement, en se donnant le bras, on fait ainsi huit pas en

avant ; tout à coup, au temps marqué par la musique, les danseurs se prennent les mains, deux à deux, et, se mettant alors en danse, ils avancent l'un sur l'autre, la dame en face du cavalier, pendant quatre mesures ; ils reculent de même, en faisant des pas innommés que chacun compose à sa guise et tire de la souplesse de ses jarrets ; à la dernière mesure, on fait ce que l'on appelle le *tour de main*, et la file se reforme pour recommencer.

La troisième danse de Cornouaille, est le *jabadao*, c'est la plus joyeuse et la plus hardie de toutes. C'est la danse bretonne par excellence. On commence par faire un tour circulaire, deux par deux, sur la place où se tient la fête, soudain, au signal donné, division complète ; les couples se séparent brusquement et semblent s'élancer dans l'arène pour le joyeux combat. Les danseurs passent une fois, ou *balancent* (pour employer une expression moderne) avec leurs danseuses, et continuant leur course rapide, vont repasser ainsi devant chaque dame, en sautant vivement et bien souvent (le bon cidre aidant) avec plus de vivacité que n'en exige la mesure. Cela dure jusqu'à ce que chacun soit revenu au point de départ. On dirait, au premier aspect, une course échevelée, une mêlée véritable. Dans certains cantons retirés, cela ressemble à une réminiscence du *sabbat*. Il en est qui se démènent si terriblement à certains pardons, où la douce liqueur du pommier a coulé généreusement, qu'ils ont plutôt l'air de s'exercer à un combat qu'à une danse, et l'on serait tenté de le croire, si ce n'étaient les jolis costumes des paysannes, les gais accents de la bombarde et les cris de joie de toute la bande.

## II

## DANSES DU PAYS DE LÉON.

Ici tout est grave ou à peu près, grave comme la nature, comme la mer et les montagnes sombres qui servent de cadre au tableau. On ne danse pas à proprement parler; on ne saute guère; on promène. Voyez les danses des pardons aux environs de Morlaix, Ploujean, Lanmeur, Saint-Jean-du-doigt. Les rythmes de la gavotte labyrinthique, sont altérés, danse et musique. Chaque canton, pour ainsi dire, a ses danses plus ou moins différentes, et dans les pays voisins de la montagne on ne danse même plus. Du côté de Morlaix, la danse ressemble à une promenade : tous les danseurs forment un immense cercle autour de la place ou du champ; les hommes sur le même rang, en dehors, les femmes en face. On marche en sautillant quelquefois un peu, presque sans s'occuper de la mesure, que la clarinette et le tambourin marquent assez imparfaitement. De temps à autre, le cavalier (qui porte sous le bras le parapluie de sa danseuse, même par le plus beau soleil,) le cavalier paraît se réveiller; il avance; il recule d'un pas ou deux, puis il pirouette gravement devant sa danseuse qui fait également un tour avec non moins de gravité; d'autres font le simple tour de mains; mais chacun exécute cette pirouette, assez gracieuse du reste quand elle est bien faite, sans se préoccuper de son voisin; d'où il suit qu'il y a une grande monotonie et peu d'ensemble dans les danses dont nous parlons.

Sur les côtes, aux environs de Lesnevez et de Guisseny, la danse, de monotone, devient presque sombre. On dirait parfois une procession religieuse. Adieu gavottes et jabadaos. Les femmes s'avancent sur une file, à pas timides, les regards attachés à terre ; tandis que les hommes, la tête haute et l'air grave, marchent vis-à-vis, sur un seul rang, à peu près comme à Morlaix. De temps à autre, le danseur saisit vivement les mains de sa danseuse, fait un tour rapide avec elle, et tous deux reprennent leur place. Le plan de cette danse est circulaire, c'est une double ronde solennelle et recueillie. « On dirait un reste des danses sacrées des druides, avec leurs entrelacements réguliers, symbole du mouvement des astres, le calme modeste des jeunes filles, la gravité austère des danseurs, tout révèle la tradition antique et religieuse. A la voir se dérouler avec sa solennité muette, on devine que cette danse a du naître à l'ombre du sanctuaire et qu'une signification mystérieuse y était jadis attachée (1). » Dans d'autres cantons plus éloignés des côtes, à Morlaix, par exemple, on exécute des *Passe-Pieds* qui ne manquent ni de mouvement, ni d'animation. Le *Passe-Pied* consiste à faire, presque en courant, quatre pas en avant, autant en arrière, en balançant devant la danseuse qui s'exécute de même et de telle façon que les pieds viennent jusqu'à se croiser. C'est d'ailleurs une sorte de variante du *jabadao*. Quant à la musique, dans le Léonais surtout, elle est à mon avis peu

(1) E. Souvestre ; *Derniers Bretons*, page 229.

## SESSION D'AURAY

279

bretonne, la mesure est à 2/4, *allegro*, des airs impossibles ou défigurés, exécutés par un violon ou une clarinette, rarement par la bombarde et le biniou, et toujours avec accompagnement du tambourin. Ce ne sont plus les mélodies bretonnes de la Cornouaille, et force nous est de convenir que les Léonards ne sont pas, comme on dit, taillés pour la danse.

## III

## PAYS DE VANNES.

Passant du Léonais au pays des vieux *guénévés*, nous retrouvons, il est vrai, plus de couleur bretonne dans les danses, mais combien elles diffèrent encore de celles de la Cornouaille. Dans les campagnes des environs de Vannes, le paysan, au lieu de danser, exécute en sautant lourdement avec ses sabots ou ses gros souliers, un exercice aussi fatigant que peu gracieux. C'est bien encore une espèce de gavotte, mais dans la plupart des cantons, elle n'est point labyrinthique : tous les danseurs se tenant par les mains, tournent en cercle, sans variété, presque sans fin, jusqu'à perdre haleine, sur l'air d'*Ann hini gouz* ou autres rythmes assez mal rendus par le biniou, souvent même par un violon impitoyablement écorché par une rude main. On danse ensuite une ronde *alternée* : c'est à dire que l'on fait ensemble trois pas à gauche, trois pas à droite, en balançant les bras, et à chaque changement de côté, les danseurs font un *saut* accompagné de *iou iou* prolongés. Parfois cette

ronde est chantée et n'est pas toujours dépourvue de grâce ou de gaieté, souvent on danse autour des sonneurs (hautbois, violon ou biniou), ou bien autour d'une fontaine, d'un arbre, d'un rocher.

Pourtant, du côté du Faouët, nous retrouvons toutes les danses de la Cornouaille, ses mélodies même, et des sonneurs rivaux de ceux de Quimper; disons enfin un mot de la fameuse gavotte de Locminé, dont le rythme étrange et original a bercé l'enfance de tous les bretons de ce pays :

Son, son, son, les gas de Locminé,  
 Qui ont de la mayette, sens dessus dessous, gai !  
 Son, son, son... etc.

Ce refrain plus *gallo* que breton indique avec quelle pesanteur on pile la terre avec les lourdes galoches ferrées.

#### IV.

Après cette esquisse imparfaite de nos danses bretonnes, je me trouve conduit tout naturellement en glissant sur cette pente pittoresque, à parler des ébats nocturnes de nos *korrigans* légendaires qui sont des danseurs par excellence.

Les *blous* de Josselin, de Rohan, de Locminé et ailleurs, sont des *garous* danseurs que l'on entend, par les nuits sombres, battre la terre des carrefours avec leurs lourds sabots. Mais les plus intéressants et les plus répandus de ces êtres fantastiques, ce sont les *poulpiquets*, *poulpikans* ou *korils*, ainsi nommés des mots celtiques *poull* (mare), *pika*

## SESSION D'AURAY

281

(fouiller), *koroll* (danse). Leur ronde mystérieuse, ou gavotte nocturne, se déroule par les nuits orangeuses, sur les landes solitaires autour des *menhirs* et des *dolmens*.

Ils font un tapage d'enfer qui se mêle au bruit de l'ouragan ; ils hurlent, plus fort que le vent, leur terrible chanson des jours de la semaine :

« Lundi, mardi, mercredi...

« Dilun, dimeurs, dimerhier... etc.

Malheur à qui, n'ayant pas la conscience pure, s'aventure la nuit sur une lande hantée, surtout au retour d'une foire où la chopine de cidre était à bon marché pour les *paotred* (garçons). La ronde infernale entoure le vagabond attardé, et l'enroule dans sa chaîne toujours plus rapide, plus tournoyante, plus serrée, c'est en vain qu'il crie : grâce ! l'implacable essaim affollé, terrible, lui répond :

Lundi, mardi, mercredi...

Et avant la fin de la chanson, le malheureux, haletant sous l'étau d'une ivresse funèbre, tombe sur la lande et meurt sous d'innombrables piétinements.

On dit qu'un sonneur renommé de Riec, près Quimperlé, après un pardon où de trop nombreuses libations avaient noyé sa prudence, fit le pari d'aller à minuit sur une lande déserte, auprès d'un *dolmen* hanté, en Clohan-Carnoët. Il voulait, disait-il, en sonnant de son biniou sans rival, apprendre aux Korrigans un jabadao nouveau.

Il faut vous dire que le hardi sonneur avait auparavant frotté son instrument avec quelque *lousou*, cueilli un samedi, au clair de la lune, dans les conditions voulues. Notre homme se rendit en effet sur la lande hantée, vers le milieu de la nuit, ses camarades s'arrêtèrent à cinq cents pas du *dolmen*, et attendirent en silence. Pendant quelque temps, malgré les raffales qui gémissaient dans les bruyères et les rochers, ils distinguèrent les joyeux accents du biniou. Au coup de minuit, les sons devinrent confus et mélancoliques, puis sinistres, puis lugubres, incohérents, saccadés... On eût dit (pardonnez-moi cette comparaison) un biniou de l'enfer sonnait la ronde des damnés !... puis les sons étouffés ressemblèrent à un râle lointain, à un bourdonnement funèbre, et ce fut tout.

Le lendemain, à l'aube, on trouva sur la lande, au pied du *dolmen* fatal, le corps inanimé du sonneur, et il fut, dit-on, impossible d'arracher d'entre ses dents le tuyau broyé de son biniou.

Nous ne finirons point par ce tableau, breton, peut-être, mais un peu trop triste assurément; nous voulons chanter en terminant l'air national de la Basse-Bretagne, la gavotte par excellence, *Ann hini gouz*, que nous n'avons fait que mentionner plus haut : Ce sône dont la mélodie suave comme un mineur d'*Haydn*, sert de signal aux enfants de l'Armor pour se reconnaître loin du pays.

Ann hini gouz  
e va douz,  
Ann hini gouz  
eo zur,  
Ann hini jaonank  
a zo koant ;



## SESSION D'AURAY

283

Ann hini gouz  
 en deuz arc'hant,  
 Ann hini gouz  
 e va douz,  
 Ann hini gouz  
 eo zur (1).

Voici comment on pourrait traduire cette naïve poésie :

## I

La vieille est ma plus douce amie,  
 La vieille est mon trésor,  
 Pourtant la jeune est plus jolie,  
 Mais la vieille a des écus d'or ;  
 Ah ! la vieille est ma douce amie,  
 La vieille est mon trésor.

## II

La vieille a toute ma pensée...  
 Serai-je son amant ?  
 La jeune fille est plus sensée ;  
 La vieille préfère l'argent...  
 Non ! la jeune est ma fiancée,  
 J'aime son air charmant.

On ne chante généralement, en breton, que la première strophe de ce sône si populaire. La traduction précédente contient une deuxième strophe, qui, si elle n'est pas authentique, me semble du moins avoir le mérite de terminer la chanson d'une manière plus heureuse, plus désintéressée.

(1) Ce breton n'est pas très-pur, ainsi *gouz* doit s'écrire *koz* ; *douz* pour amie, ne se trouve pas dans le *Gonidec* ; pas plus que *zur* pour certain.

La répétition de ces mots : *Ann hini*, à quelque chose de monotone à la lecture; mais, chanté sur l'air du pays, ce son rappelle aux vrais bretons les accents aimés du biniou national.

Nous terminons ici ces notes sommaires sur la *chorégraphie* bretonne, et nous exprimons le vœu que d'autres, en les complétant et rectifiant peut-être, viennent ajouter des détails intéressants à cette étude d'un art si populaire encore dans une partie de notre cher pays; puis nous dirons avec le poète, tout en le parodiant pour la circonstance :

« Bretagne, nous aimons tes naïves chansons ;  
« Les *danses* d'autrefois, toujours nous les *dansons* ! »

Manoir du Bois de la Roche, 15 juillet 1878.

DU LAURENS DE LA BARRE

---